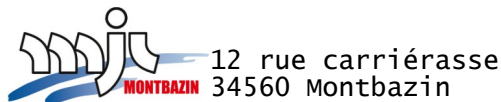


Le 22 janvier 2023



12 rue carriérasse
34560 Montbazin

M.J.C.

de MONTBAZIN

mjc.montbazin@gmail.com

<https://mjc-montbazin.blog4ever.com/>

Conseil associatif du 21 janvier 2023 COMPTE-RENDU

Présents : M. Dumas, J.P. Chambert, P.Arson, C. Goussakowsky, P. Braquart, Y. Stubert.

Excusés : V.Lafont, Christine Azevedo Coste.

Procuration : C. azevedo coste a donné procuration à P. Braquart.

Quorum : 5

Votants : 7

Secrétariat : Y Stubert

● **Elections du conseil associatif**

* Responsabilité légale : Cyril goussakowsky présente sa candidature.

Il est élu à l'unanimité.

* Le pôle administratif : Yvon stubert présente sa candidature ; Maryse Dumas présente sa candidature comme adjointe. Ils sont élus à l'unanimité.

* Pôle trésorerie : Cyril Goussakowsky présente sa candidature ; Patrick Arson présente sa candidature comme adjoint. Ils sont élus à l'unanimité.

*les branches : Activités sportives : Cyril goussakowsky et Maryse Dumas sont candidats. Activités culturelles et artistiques : Philippe Braquart et Patrick Arson sont candidats. Activités éducatives et de loisirs : Jean-Pierre Chambert est candidat.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

● **Situation des comptes**

Compte Crédit Agricole : 9132,10€ ; Banque Postale : 4640,75€ ; caisse :: 55,69€ ; réserves : 10872,07€.

Le transfert du compte de la poste vers celui du crédit Agricole se fera progressivement.

Le trésorier précise qu'il faudra probablement puiser dans les réserves pour payer les intervenants rémunérés jusqu'à la fin de la saison.

● **Cérémonie des vœux du 14 janvier**

Cette cérémonie des vœux a permis de rassembler de nombreux membres ainsi que des élus. Elle a été l'occasion de commémorer les 75 ans de la M.J.C. (déclarée le 4 octobre 1947, publiée au J.O. le 16 octobre 1947).

Lucien Royer, ancien président et animateur durant 44 ans a été mis à l'honneur : nommé membre d'honneur en début de saison, il lui a été remis (par délégation à son domicile le 20 janvier compte-tenu de son état de santé) un trophée d'honneur du bénévole.

● **Les activités**

* Globalement une bonne saison marquée par une remontée des effectifs.

* Les cours d'informatique seniors : reprise reportée au mois d'avril car l'animatrice n'est pas disponible plus tôt. Campagne d'information auprès des seniors à engager par tous.

* Les deux ateliers Fablab ont été une réussite et ont bénéficié à huit adolescents.

* Anglais conversation (salon) : l'animatrice bénévole ayant déménagé et donc mis fin à ses activités, les participants se sont organisés en auto- animation.

* le cours d'anglais sera arrêté fin janvier en accord avec l'animatrice, faute de participants (4 inscrits ; 1 à 2 présents par cours). Nouvelle dynamique à envisager.

* le piano poursuit sa progression en nombre de pratiquants depuis l'animation par M. Natale. La participation de la M.J.C. à hauteur de 40 % du montant de la

cotisation pour maintenir des tarifs sociaux à destination des mineurs est possible grâce à l'engagement des nombreux bénévoles de la M.J.C.

* Réflexion à mener sur la possible ouverture en musique d'un cours d'accordéon.

* Le projet inter-associatif Patrimoine (circuit de visite du village). Il s'engage depuis décembre 2022. les adolescents du village, sollicités par plusieurs dispositifs de communication (y compris le collège du secteur), n'ont malheureusement pas répondu à la proposition d'intervenir dans la phase de création robotique avec La Palanquée.

● **Le concert d'hiver du Montbazarband**

Dernière mise au point de la préparation. Appel aux membres pour participer bénévolement à la préparation/au rangement de la salle, à la tenue des stands (billetterie, caisse du bar/restauration, bar.

● **Les galas des cours d'instruments**

Les dates sont choisies par les animateurs. Des regroupements sont à envisager : guitare et piano ; ces dates devront être arrêtées le plus tôt possible pour permettre la réservation des salles.

● **Les prévisions d'achats**

* Salle de remise en forme : une nouvelle machine pour compléter l'équipement actuel.

* Secteur musical : matériel. Un crédit de 800€ maximum est proposé et adopté.

* Le site internet : bien fréquenté depuis sa mise en service la dernière semaine de septembre (plus de 1000 visites à ce jour), il est nécessaire de passer de la formule gratuite (approchant de sa limite et chargée de publicité) à une version payante de base plus « puissante » et sans pub. (70,80€/an). Accord du conseil.

● **La subvention municipale 2023**

La demande devant être déposée pour le 18 janvier (donc avant le C.A.), Cyril et Yvon proposaient une diminution volontaire de solidarité (- 100€) en période de ressources municipales diminuées ayant pour cause l'explosion des tarifs de l'énergie. Majoritairement le Conseil refuse que cette proposition de réduction soit confirmée. Le dossier sera donc modifié en conséquence.

● **La programmation des futures réunions**

Les contraintes des musiciens ayant changé par rapport au choix du mercredi soir, les réunions du C.A. se tiendront soit le samedi matin, soit le mardi à partir de 18h45.

La séance est levée à 10h. 45